



Communiqué de presse de l'intersyndicale ASF (groupe VINCI Autoroutes)

Autoroutes du Sud de la France (groupe VINCI) recourt au chômage partiel financé par l'Etat

« Les vraies réussites sont celles que l'on partage ! » (dixit VINCI)

Où sont passées les belles valeurs humanistes et de solidarité érigées en dogme par VINCI et affichées dans son Manifeste ? A l'heure où un effort collectif national est demandé, les sociétés de VINCI Autoroutes se distinguent une nouvelle fois en mettant en œuvre une logique uniquement comptable et financière, faisant fi de toutes autres considérations.

En activant le chômage partiel et en demandant à l'Etat de le prendre en charge, les dirigeants d'ASF (VINCI Autoroutes) ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités et de l'engagement citoyen dont se targue ce groupe ; ils font preuve d'un cynisme sans précédent. Le secteur autoroutier a les reins solides - les bilans le prouvent -, ce n'est donc pas ce secteur que l'Etat doit aider mais en urgence les petites et moyennes entreprises qui souffrent depuis des mois et risquent de disparaître (PME que VINCI continue de payer à 60 jours).

Rembourser le péage au personnel soignant, et installer des « food-trucks » gratuits pour les routiers c'est bien, c'est même très bien... sauf si c'est pour récupérer, par ailleurs, encore plus d'argent de l'Etat. Que compte « gagner » VINCI Autoroutes au final dans cette démarche ?

Le recours au chômage partiel, accepté implicitement par l'administration à l'issue du délai légal, au-delà de dégrader fortement l'image de VINCI Autoroutes met en péril le modèle des concessions et l'acceptabilité du péage. C'est l'image de tout un groupe et des salariés qui le composent à laquelle nos dirigeants portent atteinte.

De manière unanime, les organisations syndicales dénoncent ce recours à l'argent public pour financer un chômage partiel non justifié des salariés d'ASF (VINCI Autoroutes).

VINCI ne respecte ni ses propres valeurs, ni celles de ses salariés !

Fabrice BERGERY, Délégué Central CFDT - Tél. 06 15 13 86 36
Bertrand BRUNIE, Délégué Central CFE-CGC - Tél. 06 07 60 67 09
Gwenaëlle LABARTHE, Déléguée Centrale CGT - Tél. 06 07 33 66 11
Jean-Louis DEPOUES, Délégué Central FO - Tél. 06 15 03 84 94
Richard BABIN, Délégué Central UNSa - Tél. 06 74 53 45 89